



Présentation:

MARILENA RAPA

CAMELIA MITACHE

**Le respect des valeurs
européennes sur le marché de la
force de travail**



LA POPULATION SCOLAIRE ET LA LANGUE D'INSTRUCTION

Types d'enseignements

I Enseignement public

- **99,7 % des élèves**
- **43 % des jeunes âgés de 29 ans**

II Enseignement privé

- **niveau préscolaire**
- **études supérieures**



LA STRUCTURE DU SYSTEME

Le système national d'enseignement comprend :

L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

petite

moyenne

grande section

section préparatoire pour l'école

L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

l'enseignement primaire: classes I-IV

l'enseignement secondaire: l'enseignement secondaire inférieur (gymnasial), classes V-VIII

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POST-OBLIGATOIRE

l'enseignement secondaire : l'enseignement secondaire supérieur : (le lycée),

classes IX-XII/XIIII

l'enseignement professionnel : années I-II/III

l'enseignement post-secondaire

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

l'enseignement supérieur universitaire et post-universitaire

L'ENSEIGNEMENT PERMANENT



Types de lycée

Filière	Profil	Spécialisation
Théorique		Philologie Sciences sociales Mathématiques Informatique Sciences naturelles
	Technique	Electronique et automatisation Electronique Télécommunications Mécanique Travaux publics Industrie textile Industrie alimentaire Chimie Protection de l'environnement.
Technologique	Economique	Economie Tourisme Alimentation publique
	Administratif	Administration publique
	Sylviculture	Sylviculture
	Agriculture montagnaise	Agro-tourisme
	Sportive	Sportive
A vocation	Militaire	Militaire
	Artistique	Arts plastiques; Architecture; Musique; Théâtre; Chorégraphie
	Pédagogique	Bibliothécaire- documentaliste ; Inspecteur pour activités extrascolaires; Instructeur – animateur ; Pédagogue scolaire



Examens finals pour:

o Enseignement secondaire inférieur

– examen de capacité :

- ✓ le roumain
- ✓ la langue maternelle
- ✓ les mathématiques
- ✓ la géographie de la Roumanie on l'histoire des Roumains

o Enseignement secondaire supérieur

– examen de baccalauréat :

- ✓ le roumain- écrit et oral
- ✓ la langue maternelle- écrit et oral
- ✓ les mathématiques- écrit (pour les profils : théorique - humaniste, théologique, artistique, sportif on peut choisir une matière socio- humaine)
- ✓ l'histoire des Roumains oral
- ✓ une langue étrangère de circulation internationale
- ✓ une épreuve au choix de l'élève entre ; Physique, Chimie, Biologie, Géographie de la Roumanie- oral
- ✓ une matière de profil ou optionnelle, selon le choix de l'élève, excepté celles choisies antérieurement –oral

– certificats professionnels



L'École d'arts et métiers

- 3 / 4 ans
- obtention d'une attestation professionnelle

- ✓ Mécanique
- ✓ Electromécanique
- ✓ Electricité
- ✓ Electronique et automatique
- ✓ Chimie industrielle
- ✓ Constructions civiles et travaux publics
- ✓ Agriculture
- ✓ Industrie alimentaire
- ✓ Fabrication des produits de bois
- ✓ Textiles tannerie
- ✓ Sylviculture, eau et protection de l'environnement
- ✓ Commerce et services
- ✓ Alimentation et services
- ✓ Alimentation publique
- ✓ Techniques poly-graphiques
- ✓ Soins, cosmétologie et l'hygiène du corps humain



Enseignement supérieur

1. Types d'enseignement

- ✓ courte durée (2 à 3 ans)
- ✓ longue durée (4 à 6 ans)

2. Types de cours

- ✓ cours du jour
- ✓ cours du soir
- ✓ cours à fréquence réduite
- ✓ enseignement à distance



Enseignement post-universitaire :

- ✓ études approfondies de spécialisation ;
- ✓ maîtrise ;
- ✓ études académiques post-universitaires ;
- ✓ doctorat ;
- ✓ études post universitaires de spécialisation ;
- ✓ cours de perfectionnement post-universitaire ;



Enseignement privé

- pré - universitaire
 - ✓ école d'apprentis
 - ✓ lycées
- post - secondaires
- universitaire



Fonctionnement

- curriculum similaire ou alternatif à celui du secteur public:
 - ✓ disciplines: - obligatoires
 - optionnelles
 - facultatives
- respecte les standards nationaux
- les diplômes ont la même valeur que ceux du secteur public



LE PERSONNEL ENSEIGNANT

1. LA FORMATION INITIALE

- Commence et se déroule pendant les études universitaires
- Il y a diverses sections qui offrent aux étudiants une formation ciblée sur le profil choisi.
- Un module psycho- pédagogique est obligatoire pour ceux qui veulent exercer une fonction didactique. Il comprend les disciplines:
 - Psychologie de l'éducation scolaire
 - Pédagogie
 - Méthodologie

Les étudiants effectuent une période de pratique pendant 2 semestres dans les établissements désignés par l'Inspectorat en coopération avec des méthodistes universitaires. Pour fonctionner dans le système pré universitaire on a besoin d'un diplôme d'une durée de 3 ans minimum.

- On peut devenir titulaire d'un poste après avoir passé un examen organisé sur le plan national.

Le candidat doit obtenir au moins la note 7 sur 10.

- Après 2 ans de stage dans un poste le candidat doit se présenter obligatoirement à un examen pour obtenir un diplôme de professeur définitif dans l'enseignement (ou certification «définitivat»).

On vise à introduire un système plus complexe pour l'obtention du diplôme de professeur définitif :

- portfolio professionnel, journal pédagogique ;
- examen écrit ;
- ouvrage de diplôme

Le concours de titularisation pourra se dérouler après l'examen de "définitivat" (après avoir effectué une année de pratique assistée par un mentor et un méthodologue)



2. LA FORMATION CONTINUE

II^e degré dans l'enseignement (Grade didactique II)

- Il faut avoir au moins 4 ans d'ancienneté dans un poste après avoir obtenu le diplôme de professeur définitif.
- Epreuves d'examen :
 - 2 inspections courantes ;
 - 1 inspection spéciale ;
 - test écrit de spécialité et de méthodique de la spécialité ;
 - entretien oral de pédagogie.
- 2007- autres épreuves : accumuler un nombre minimal de crédits (la source est représentée par les fournisseurs de formation continue accrédités : DPPD, Inspectorat ,mentors, directeurs.
 - Inspections spéciales ;
 - Portfolio professionnel ;
 - Examen écrit à la discipline Pédagogie et Psychologie de l'Education.



1^{er} degré dans l'enseignement (Grade didactique I)

- 4 ans plus tard après le Grade didactique II
- Epreuves :
 - colloque d'entrée
 - 2 inspections courantes ;
 - inspection spéciale ;
 - élaboration d'une thèse méthodique et scientifique guidée par un maître scientifique ;
 - présentation de la thèse devant une commission de spécialistes ;
- 2007- à tout cela s'ajoute l'accumulation d'un nombre minimal de crédits.



Le Grade d'Excellence

- ✓ N° limité de postes (sélection en fonction d'une grille spécifique);
- ✓ Concours national ;
Chaque professeur va recevoir avec le diplôme de professeur définitif un "dossier de perfectionnement" - complété par les Institutions d'enseignement supérieur – centres de perfectionnement.
- ✓ Si l'on obtient la note 10 sur 10 à l'examen de "définitivat" ou de grade didactique II, on peut se présenter à l'examen qui suit après 3 ans.
- ✓ La progression dans la carrière va utiliser les crédits professionnels transférables (le critère d'ancienneté dans la profession sera substitué à des critères complexes de nature psycho – socio – professionnelle).
- ✓ Les enseignants doivent obtenir un total de 90 crédits transférables sur 5 ans, suite à la participation aux programmes régionaux de formation continue proposés par les Centres accrédités.
- ✓ Les crédits sont accordés sur la base de critères établis par le Centre National pour la Formation du Personnel Enseignant.